



L'INFO STATISTIQUE

Les étudiants en formation aux métiers éducatifs en Bretagne en 2012

En 2012, la Bretagne accueille plus d'un millier d'étudiants en formation aux métiers d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants, d'éducateur technique spécialisé et de moniteur éducateur, diplômes délivrés par le ministère de l'Education Nationale et dont la formation est suivie par les DRJSCS qui co-président les jurys de délivrance de diplôme. En dix ans ce nombre a progressé de 10%.

Un étudiant de 1^{ère} année sur deux a moins de 22 ans. Avec 75% des effectifs de 1^{ère} année, les formations éducatives sont fortement féminisées mais moins toutefois que l'ensemble des formations sociales.

Avant leur entrée en formation, près de la moitié des inscrits poursuivaient déjà des études, proportion supérieure au résultat national. Par ailleurs un tiers des étudiants a un niveau d'étude supérieur à celui requis pour entrer dans leur formation.

Sur l'ensemble des formations sociales la Bretagne compte davantage d'étudiants originaires d'une autre région que de Bretons partis étudier ailleurs, le mouvement inverse s'observe sur les seules formations éducatives.

En 2012, la Bretagne compte huit centres qui accueillent les 1200 étudiants en formation aux métiers éducatifs. Sur les dix dernières années, le nombre d'inscrits en 1^{ère} année a augmenté de

10%, conséquence de la forte progression d'inscrits en formation de moniteur éducateur, + 33%, liée à l'ouverture de trois nouveaux centres de formation en 2010.

Répartition des inscrits en 1^{ère} année, des candidats à l'entrée et des diplômés en Bretagne en 2012 selon la formation

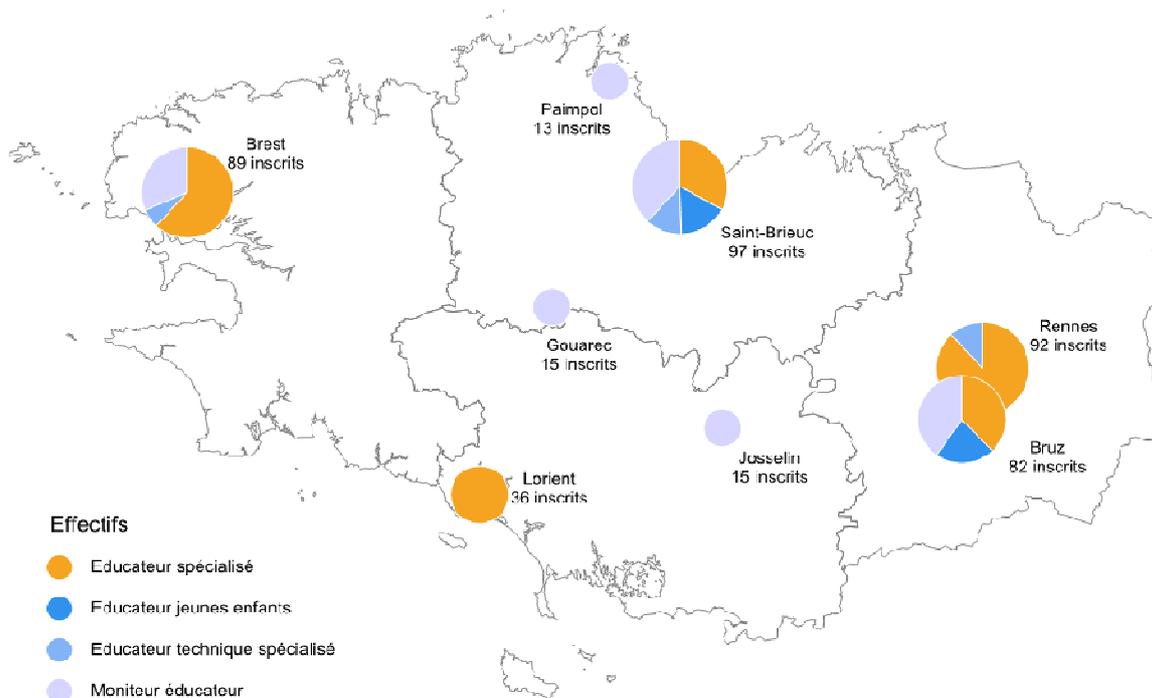
Formation	Nombre d'inscrits en 1 ^{ère} année	Candidats à l'entrée en formation		Diplômés (hors VAE totale)	
		Présentés	Admis	Eff	Réussite
Educateur spécialisé	235	1 005	22%	220	84%
Educateur jeunes enfants	34	184	18%	38	93%
Educateur technique spécialisé	29	53	79%	20	80%
Moniteur éducateur	141	1 088	13%	125	89%
Sous-total formations éducatives Bretagne	439	2 330	19%	403	86%
Ensemble des formations sociales Bretagne	1 740	5 080	33%	1 593	82%
Ensemble des formations éducatives France entière	9 435	53 081	24%	6 821	86%

Source : DRJSC Bretagne / Enquêtes Ecoles 2012

Si pour l'ensemble des formations sociales de Bretagne la part des places offertes par département est proportionnelle à leur population, ce n'est pas le cas s'agissant des seules formations éducatives où l'Ille-et-Vilaine offre 37% des places suivie des Côtes-d'Armor, du Finistère

et du Morbihan avec respectivement 28, 22 et 13% des places. Le rang des Côtes-d'Armor s'explique par le fait qu'avec 45% des places, il est le premier département breton sur la formation de moniteur éducateur.

Répartition des étudiants en formation d'éducateurs en Bretagne en 2012



Source : DRJSC Bretagne / Enquêtes Ecoles 2012

Les métiers éducatifs

Educateur de jeunes enfants : il intervient auprès des enfants de 0 à 7 ans. Il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives et artistiques. En créant un environnement riche et stimulant, il contribue à leur éveil et leur permet d'acquérir la socialisation nécessaire à une scolarisation réussie. Il est, parmi les travailleurs sociaux, le spécialiste de la petite enfance.

Educateur spécialisé : il concourt à l'éducation d'enfants et d'adolescents, ou au soutien d'adultes présentant des déficiences psychiques, physiques, ou des troubles du comportement, ou en difficulté d'insertion, en collaboration avec tous ceux qui participent à l'action éducative, thérapeutique et sociale.

Educateur technique spécialisé : il est à la fois éducateur et spécialiste d'une technique professionnelle qu'il transmet aux personnes dont il a la charge. Il est ainsi spécialiste de l'adaptation ou de la réadaptation professionnelle des handicapés jeunes ou adultes, d'une façon générale des personnes qui rencontrent de grandes difficultés d'insertion professionnelle. Son action vise à favoriser l'autonomie, la réinsertion ou l'intégration dans le monde du travail.

Moniteur éducateur : il exerce ses fonctions auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes inadaptés, handicapés ou en situation de dépendance.

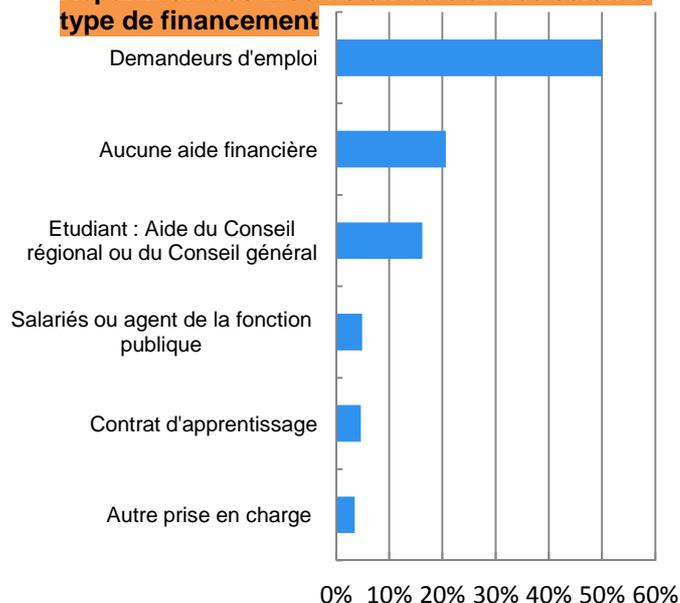
Il assure à ce titre l'animation et l'organisation de la vie quotidienne de ces personnes, participe à l'action éducative en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

Au niveau national, sur les quatre formations éducatives, un peu plus de 20% des étudiants bénéficient d'une prise en charge financière en tant que demandeurs d'emploi ou de boursiers, résultat équivalent à celui des étudiants ne percevant aucune aide.

En Bretagne toutefois, la moitié des étudiants déclarent percevoir une aide de Pôle Emploi. Ils sont les deux tiers pour les seuls étudiants moniteurs éducateurs. Si la part des étudiants bretons sans prise en charge financière est similaire au niveau national, elle atteint près de 30% pour les étudiants en formation d'éducateur spécialisé.

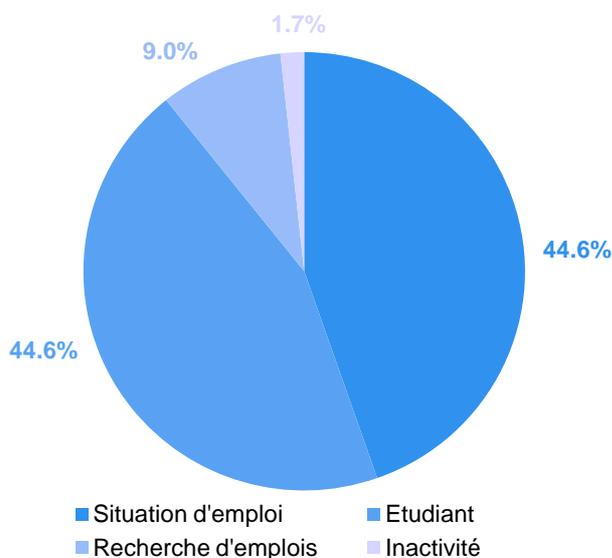
Pour l'ensemble des formations sociales de Bretagne, un tiers des étudiants se déclare demandeur d'emploi, 30% ont une prise en charge de leur employeur et 17% n'ont aucune aide financière.

Répartition des inscrits en 1ère année selon le type de financement



Source : DRJSC Bretagne / Enquêtes Ecoles 2012

Répartition des inscrits en 1ère année selon leur situation avant l'entrée en formation



Source : DRJSC Bretagne / Enquêtes Ecoles 2012

Des étudiants plutôt jeunes, des formations fortement féminisées

La moitié des étudiants aux formations éducatives a moins de 22 ans. La formation d'éducateur spécialisé, qui compte deux étudiants sur trois âgés de moins de 22 ans, est la plus jeune. A l'inverse, avec la moitié d'étudiants âgés de 20 à 25 ans, les moniteurs éducateurs sont les plus âgés.

Cette situation peut s'expliquer par le fait qu'avant leur entrée en formation, les deux tiers des étudiants en formation de moniteur éducateur étaient en situation d'emploi alors que 58% élèves éducateurs spécialisés étaient encore en études. Au niveau national, sur l'ensemble des diplômes éducatifs, près de la moitié des étudiants étaient en situation d'emploi avant leur entrée en formation contre 39% qui étaient déjà étudiants.

Répartition des inscrits en 1ère année selon le sexe

Formation	Femmes	Hommes	Ensemble
Educateur spécialisé	74%	26%	100%
Educateur jeunes enfants	94%	6%	100%
Educateur technique spécialisé	66%	34%	100%
Moniteur éducateur	80%	20%	100%
Sous-total formations éducatives Bretagne	77%	23%	100%
Ensemble des formations sociales Bretagne	85%	15%	100%
Ensemble des formations éducatives France entière	78%	22%	100%

Source : DRJSC Bretagne / Enquêtes Ecoles 2012

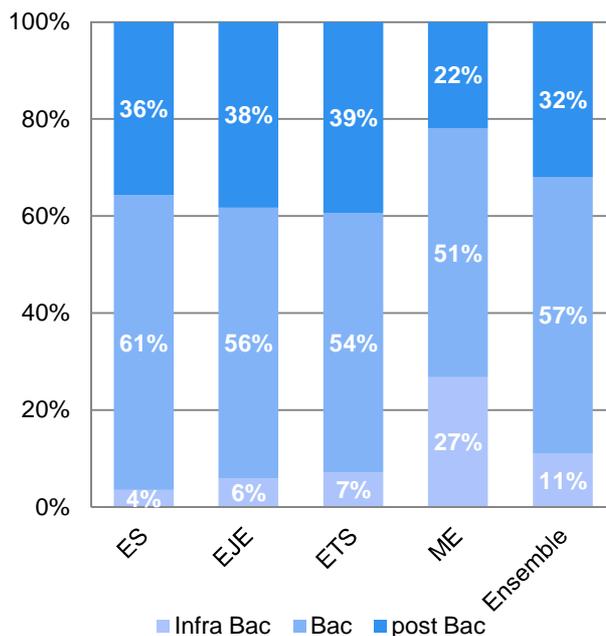
Un tiers d'étudiants surdiplômés lors de l'accès en formation

Les formations d'éducateur spécialisé, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur technique spécialisé sont des formations de niveau III pour lesquelles seul le baccalauréat ou son équivalent est requis pour se présenter à la sélection. Pour autant plus d'un étudiant à ces formations sur trois est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

Ce phénomène se retrouve avec les étudiants moniteurs éducateurs car si pour accéder à cette formation aucun diplôme n'est requis, les trois quarts des étudiants ont au moins le baccalauréat.

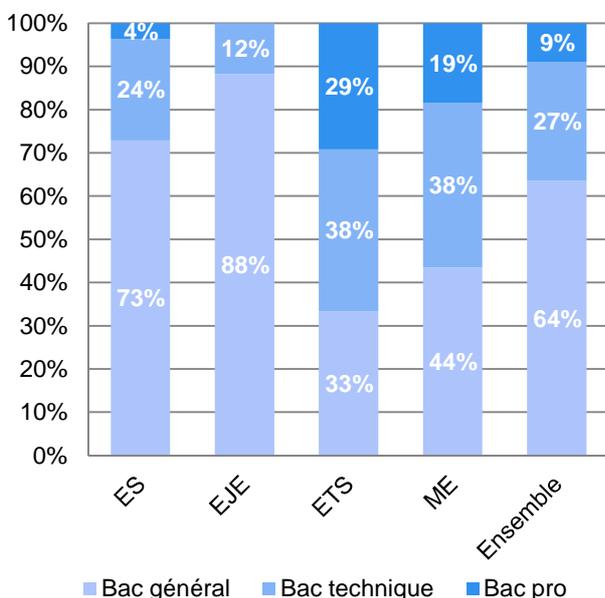
Au niveau national, pour ces quatre formations, 28% des étudiants ont un niveau d'étude supérieur au baccalauréat contre 32% en Bretagne.

Répartition des inscrits en 1^{ère} année selon le niveau d'étude



Source : DRJSC Bretagne / Enquêtes Ecoles 2012

Répartition des inscrits en 1^{ère} année selon la série du baccalauréat



Source : DRJSC Bretagne / Enquêtes Ecoles 2012

Deux étudiants sur trois sont titulaires d'un baccalauréat de série générale

Parmi les deux tiers des étudiants bretons aux métiers éducatifs qui ont obtenu un baccalauréat général, la moitié est titulaire d'un baccalauréat de la série ES.

Pour les formations éducatives au niveau national, la proportion d'élèves ayant obtenu un baccalauréat général est moins importante et atteint 58%.

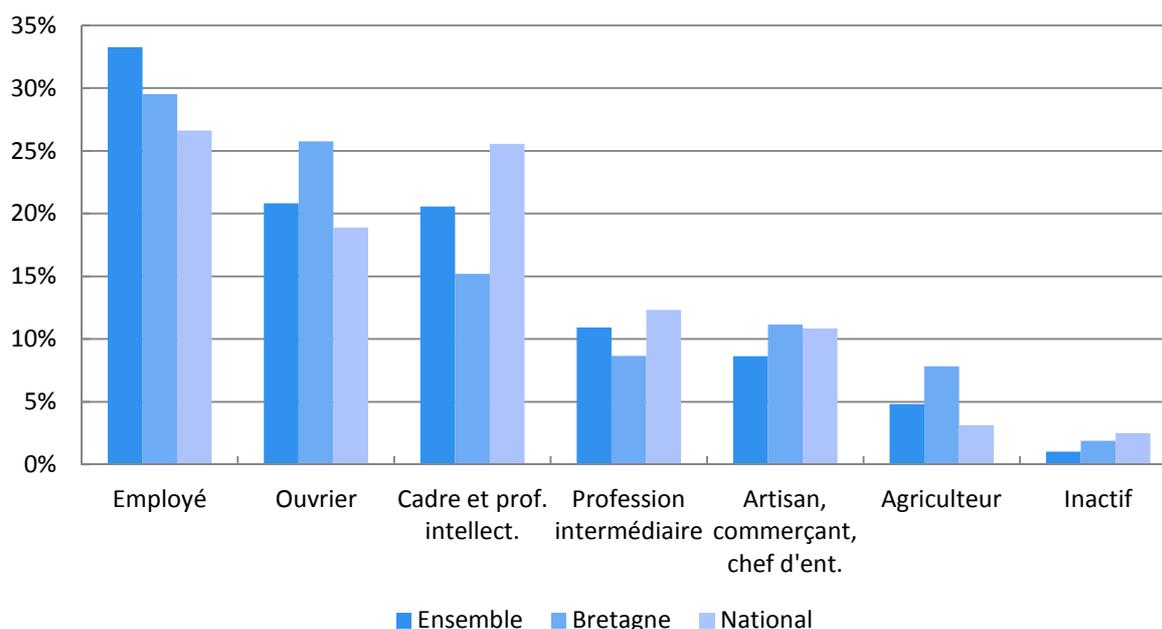
S'agissant de l'ensemble des formations sociales en Bretagne, un bachelier sur deux est issu de la filière générale.

Répartition des inscrits en 1^{ère} année selon le diplôme professionnel déjà obtenu

Diplôme	Ensemble	Bretagne	National
Aucun diplôme sanitaire ou social	88%	79%	86%
Diplômes sociaux	11%	19%	12%
Diplômes paramédicaux	1%	3%	2%

Source : DRJSC Bretagne / Enquêtes Ecoles 2012

Répartition des inscrits en 1^{ère} année selon la catégorie socioprofessionnelle du parent référent*



*le père si renseigné, sinon la mère

Source : DRJSC Bretagne / Enquêtes Ecoles 2012

Une forte mobilité inter et intra régionale

Interrogés sur leur département d'habitation avant leur entrée en formation, les étudiants domiciliés en Bretagne apparaissent plus nombreux à quitter la région pour suivre une formation éducative que de personnes originaires d'une autre région à venir étudier en Bretagne. Pour 100 étudiants qui arrivent en Bretagne sur ces quatre formations, près de 150 suivent une de ces formations dans une autre région.

Sur l'ensemble des formations sociales, la proportion est inverse, la Bretagne attire davantage d'étudiants qu'elle n'en exporte avec 150 entrants pour 100 sortants.

Au niveau intra régional, si l'Ille-et-Vilaine, le Finistère et le Morbihan voient plus d'étudiants les quitter que l'inverse, les Côtes-d'Armor semblent plus attractives et comptent jusqu'à deux fois et demi plus d'entrants que de sortants. Plus de la moitié des étudiants bretons originaire d'un autre département venant se former dans les Côtes-d'Armor intègre la formation au métier de moniteur éducateur.

L'enquête annuelle auprès des centres de formation aux professions sociales

L'enquête menée auprès des centres de formation aux professions sociales couvre quatorze formations préparant aux diplômes du travail social visés au titre V du Code de l'action sociale et des familles (articles D.451-11 à D.451-104) :

- cinq formations de niveau IV ou V accessibles sans condition de niveau d'étude : aide médico-psychologique, assistant familial, auxiliaire de vie sociale, moniteur-éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale ;
- quatre formations de niveau III accessibles après le baccalauréat : assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur de jeunes enfants, éducateur spécialisé, éducateur technique spécialisé ;
- cinq formations de niveau I ou II accessibles après obtention d'un diplôme de niveau III ou moins : certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES), ingénieur social, médiateur familial.

Cette enquête est réalisée tous les ans par la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère des affaires sociales et de la santé. Elle est gérée au niveau local par les services statistiques des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

Elle permet de dénombrer et d'identifier les établissements de formation, de recenser les étudiants par année d'étude ainsi que les diplômés. Depuis 2005, des informations individuelles sont également recueillies auprès des étudiants : leur âge, sexe, mode de prise en charge financière, niveau d'étude et situation avant l'entrée en formation, profession des parents ainsi que leur département de résidence.

► En savoir plus

"La formation aux professions sociales en 2012" - Document de travail, Série statistiques n° 186, février 2014, DREES

"La formation aux professions de la santé en 2012" - Document de travail, Série statistiques n° 188, avril 2014, DREES

"Enquête Ecoles 2012 : les formations aux professions de santé en Bretagne" - L'info Statistique Dossier n°21, septembre 2013, DRJSCS de Bretagne

"Enquête Ecoles 2012 : les formations aux professions sociales en Bretagne" - L'info Statistique Dossier n°22, septembre 2013, DRJSCS de Bretagne